



À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT
NUMÉRO 125-2010

Prenez avis que le 10 juillet 2017, dans la salle des délibérations du conseil municipal située à l'hôtel de ville, au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de 19h, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de révision de la dérogation mineure suivante :

Nom du propriétaire et du demandeur : ABCDE Internet Inc.
Adresse : 1, rue de l'Église, Frelighsburg, Québec
Lot no. : P-54, P-55, P-58 du cadastre du Village de Frelighsburg

Cette demande affecte les dispositions réglementaires du règlement de lotissement No. 125-2010, au niveau de la dimension minimale et de la profondeur moyenne des terrains.

Nature de la demande:

La dérogation mineure vise à rendre conforme le lotissement de la propriété en la divisant en 2 terrains pour la construction d'une résidence unifamiliale.

Le lotissement minimal dans un rayon de 100 mètres de tout cours d'eau dans le village est de 2000m². Le propriétaire désire diviser le terrain en deux demandes de lotissement soit un terrain d'une superficie de 885,7 m² et un second d'une superficie de 1 403.2m². De plus, la profondeur minimale réglementaire est de 45 mètres, la division du lot en 2 propriétés donnerait des profondeurs moyennes de 28.27m. et de 28.10m.

Raison invoquée :

Le propriétaire désire construire une résidence pour son fils dans le village en séparant sa propriété sise au 1, de l'Église.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE VINGT-DEUXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN
DEUX MILLE DIX-SEPT.

Darneton, greffière-suppléante
En l'absence de :

Anne Pouleur
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière

